

REPRISE D'ACTIVITE REFERENT COVID-19 (Formation distancielle)

La pandémie de COVID19 qui sévit actuellement en France a nécessité la mise en œuvre de mesures de confinement depuis le 17 mars 2020. Tous les secteurs d'activité ont engagé des négociations paritaires qui ont abouti à la signature d'accord concernant la reprise ou la continuité de l'activité dans un cadre de prévention des risques renforcé.

Cette formation a pour objectif de guider, aider les entreprises à mettre en place une reprise d'activité en mode dégradé.

Durée : 1 jour soit 7 heures réalisées en distanciel
Durée adaptable selon les exigences du commanditaire.

Nombre de stagiaires : minimum 3 – maximum 6

Tarifs net de TVA : 300,00 €/stagiaire

Lieu : A distance
(remise d'une convocation détaillant le parcours de formation et contenant les codes d'accès aux différents outils digitaux)

Public : Direction, DRH, Préventeur, Encadrant, personnel permanent d'agence d'emploi...

Pré requis

- **Pré requis apprenants**
Savoir lire et écrire Niveau A1.
- **Pré requis techniques et organisationnels**
Prérequis technique : Disposer d'un smartphone ou d'un PC avec une connexion internet.

Objectif de formation

- ⇒ Acquérir les connaissances essentielles pour mieux appréhender le risque infectieux lié au Covid-19
- ⇒ Savoir évaluer le risque infectieux en corrélation avec l'activité de l'entreprise, du service

Objectif(s) pédagogique(s)

- ⇒ Être capable d'évaluer une situation de travail pour quantifier le risque infectieux Covid- 19
- ⇒ Être capable de mettre en œuvre un Plan de Continuité d'Activité de son entreprise

Modularisation des parcours de formation

Les apprenants participeront à deux sessions de classe virtuelle de 2 heures. Ils réaliseront des travaux en autonomie. Une restitution individuelle ou collective (en fonction de l'effectif du groupe) sera réalisée en classe virtuelle. Les apprenants pourront suivre des modules complémentaires en prévention et analyse des risques ou en communication professionnelle.

Modalités d'entrée en formation

Acceptation de l'offre et signature d'une convention/d'un contrat de formation.

Compétences et qualifications des personnes qui l'assistent pendant sa formation

Formateur Sécurité. Organisme habilité IPRP.

Modalités techniques de l'assistance

Outils de suivi distanciel (téléphone, (messagerie, forum de discussion, Skype...)

Méthode(s) Pédagogique(s)

Exposé : Apport de connaissances, méthodes et outils, en appui de sources documentaires et supports visuels (diaporama PowerPoint, films).

Démonstration et analyse pour appropriation des apports.

Mises en situations pratiques.

Evaluation formative.

Support(s) Pédagogique(s)

Contenu pédagogique digital téléchargeable - Support mémo apprenant

Nature des travaux demandés à l'apprenant

Réalisation des travaux individuels renvoyés par mail ou déposés sur une plateforme d'échange – Analyse des travaux par le formateur et apprenant

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE

Echange avec les apprenants sur leur situation, activité, possibilité de reprise...

1. Connaissance du risque

- Historique et situation de la pandémie
- Modes de contamination et risques
- Les signes de détection de la pathologie
- Les obligations des employeurs et des salariés
- Rappel des notions d'accident du travail et Maladie professionnelle
- Covid 19 / Danger grave et imminent
- Révision des documents règlementaire (Document Unique, Plan de prévention...)

2. Notion d'évaluation des risques professionnels

- Définir les activités prioritaires de l'entreprise
- Définir les activités pouvant être continuées en télétravail
- Identifier les ressources humaines de continuation de l'activité
- Savoir repérer les lieux des co-activités potentielles (vestiaire, bureau, salle de vie, voiture...)
- Définir le matériel indispensable pour réaliser les activités
- Définir les fournisseurs essentiels à mon activité

Travail à réaliser : à partir d'une grille d'évaluation générale adapter les questions à la situation et activité de l'entreprise

3. Définir les mesures de prévention

- Les EPI nécessaires (création de fiche d'utilisation EPI)
- Définir les gestes barrières utiles
- Réflexion sur l'organisation des heures de travail
- Promouvoir l'ajustement de la charge de travail in situ et au domicile
- Organiser la polyvalence en fonction des effectifs (quels sont les compétences essentielles)
- Savoir gérer les co-activités
- Organiser des ¼ sécurité activité Covid -19 avant le début des activités
- Création de fiches « Préparer – Réaliser – Contrôler »

Travail à réaliser : à partir d'une Fiche Métier « Préparer – Réaliser – Contrôler » adapter la fiche à la situation et activité de l'entreprise

4. Mobilisation des Instances Représentatives du Personnel

- Comment promouvoir le dialogue social et mobiliser ces IRP

Dispositif d'évaluation

• Evaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques

Des évaluations formatives seront réalisées en cours de formation, afin de valider les capacités acquises.

Co-construction de documents adaptés à l'entreprise

• Evaluation de l'action de formation

Une évaluation à chaud est conduite afin de mesurer le niveau de satisfaction immédiate des participants.

Une évaluation finale des connaissances et des compétences sera conduite en fin de formation afin de délivrer l'attestation de formation et de capacités.

Validation

Cette formation donnera lieu à la remise d'un certificat de réalisation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action

L'assiduité sera mesurée par :

- L'enregistrement numérique des temps de connexion lors des classes virtuelles
- La validation par séquence de formation

L'organisme s'engage à s'assurer de la protection et la confidentialité des documents qui circuleraient au format numérique.